Université Perpignan Via Domitia GREATRICE D'AVENIES DEPAIS 1350

SERVICE DE LA RECHERCHE ET DE LA VALORISATION (SRV)

ED 544: INTER-MED

AVIS DE PRESENTATION DE TRAVAUX EN VUE DE L'OBTENTION DU DOCTORAT

Madame Stéphanie JANNIN soutiendra sa thèse le 19 novembre 2024 à 9h30 à Université Perpignan Via Domitia , salle orange de la BU, un doctorat de l'Université de Perpignan Via Domitia, spécialité Aménagement.

TITRE DE LA THESE: La fabrique du logement abordable, l'exemple de la métropole de Montpellier

RESUME : La notion de « logement abordable » s'est installée ces dernières années dans le vocabulaire courant de ceux qui pensent, agissent ou analysent la fabrique de la ville : opérateurs, bailleurs, élus locaux, nationaux, acteurs institutionnels, chercheurs, journalistes... L'utilisation du terme se généralise dans les années 2010, dans le sillage de la crise financière de 2008, d'abord dans le discours institutionnel des grandes organisations mondiales (ONU, Banque Mondiale, OCDE...), pour être peu à peu saisi par la plupart des gouvernements locaux. Pourtant le logement abordable apparait comme un objet aux contours flous, tantôt englobant les problématiques du mal-logement et du logement social, tantôt s'en dissociant, ne bénéficiant pas d'une définition et d'un cadre politique ou juridique commun. Il semble être employé comme un terme global caractérisant moins l'objet qu'il désigne que la situation problématique qu'il sous-tend : une crise mondiale de l'accessibilité au logement urbain, désormais élargie aux classe modestes et moyennes. Dans le double contexte de la financiarisation du logement et du recul généralisé des États dans les politiques du logement, malgré un besoin grandissant et une injonction politique déclarée à tous les échelons, la production de logement abordable reste réduite à la portion congrue entre celle du logement social, prise en charge par les pouvoirs publics, et celle du logement libre, produite par l'économie de marché. Du logement social universel et institutionnalisé comme outil principal d'accès à un logement pour tous, vers la notion plus anglo-saxonne de affordable housing, le glissement sémantique n'est pas neutre. Il introduit la fin de l'idée du logement social universel comme outil principal d'accès à un logement pour tous et réinterroge les mécaniques de fabrication de ce dernier, à l'articulation d'enjeux nationaux et locaux. Cette thèse explore le logement abordable comme un objet de recherche en urbanisme, nécessairement politique, et saisi dans une problématique aux dimensions économiques et sociales qui réinterroge la notion même de droit au logement. La première partie du travail s'attache à contribuer à la détermination du cadre conceptuel posé par la notion de logement abordable, en tant que dispositif urbain et dispositif de l'action publique, et plus largement l'idée de « l'habiter abordable » comme agent actif des dynamiques socio-spatiales sous-tendant les processus de métropolisation. La seconde partie analyse, en prenant appui sur le terrain d'étude de la Métropole de Montpellier, les processus de fabrication de l'objet de recherche au niveau du bloc communal et les possibles signes de rupture des modèles opérationnels historiques qu'il révèle.

Directeur de thèse :

David GIBAND, Acteurs, Ressources territoires dans le développement - Université de Perpignan Via Domitia

Laboratoire où la thèse a été préparée : Acteurs, Ressources territoires dans le développement

Le jury sera composé de :

- M. Alexandre BRUN, Professeur, Université Paul-Valéry Montpellier3 (Rapporteur)
- M. Jérôme DUBOIS, Professeur, Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional d'Aix-Marseille (Rapporteur)
- M. David GIBAND, Professeur, Université de Perpignan Via Domitia (Directeur de thèse)

Mme Aurélie DELAGE, Maîtresse de conférences, Université de Perpignan Via Domitia (Examinateur)

Mme Marie-Christine JAILLET, Professeure émérite, CNRS, Université Toulouse 2 le Mirail (Examinateur)

Mme Florence LIPSKY, Professeure, Ecole Nationale d'Architecture de Paris la Villette (Examinateur)

Mme Clara SANDRINI, Professeure, Ecole d'Architecture de Paris Val de Seine (Examinateur)